L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

DIMANCHE MATIN, 3 OCTOBRE.

FEUILLETON.

LA POIRE D'ANGOISSE.

PAR WILLIAM COBB.

I

L'*Argus* est, sans contredit, le journal le mieux fait de Paris. Il est bien entendu qu'il ne s'agit ici ni du côté politique, ni du point de vue économique, ni de questions scientifiques, ni d'art, ni de littérature, ni d'histoire, ni de philosophie, ni d'ethnologie, ni de philologie, ni de morale, ni de discussions religieuses....

Que signifie donc cette expression: le mieux fait?

Cela demande une explication.

Tous les sentiments humains, si complexes, si violents, si envahissants qu'ils soient, ont un seul et même principe essentiel, la curiosité.

Si Newton n'eût pas été curieux, il n'eût point découvert la gravitation; ainsi de toute loi scientifique, de toute découverte physique, ou chimique, ou mathématique, de Hiéron d'Alexandrie à Norman Lockyer ou à Darwin.

Toute révolution procède de la curiosité: on déchire brusquement un voile, au risque de le rougir de son sang ou de celui des autres, pour savoir ce qu'il y a derrière, comme l'enfant brise sa poupée pour voir ce qu'il y a dedans.

L'amour lui même n'est qu'une curiosité, c'est pourquoi si souvent, la curiosité satisfaite, l'amour s'éteint.

Donc, étant posé ce principe en termes généraux, et Paris étant pris pour l'expression même du microcosme, le journal le mieux fait de Paris est celui qui satisfait le mieux la passion de la curiosité.

On ne peut tous les jours offrir en pâture aux chercheurs la solution d'un des grands problèmes sociaux, politiques ou scientifiques; mais, chaque jour, il se produit dans le mouvement d'une immense cité des incidents qui attirent, étonnent et distraient.

Il n'est pas de savant, si enfoncé qu'il soit dans ses combinaisons, qui ne lève la tête, quand sa gouvernante, debout auprès de la fenêtre, s'écrie de sa voix glapissante:

—Ah! mon Dieu!

—Qu'est-ce qu'il y a? demande le curieux.

Or, voici ce que l'*Argus* a compris. Quotidiennement, il pousse des: "Ah! mon Dieu!" et chacun de chercher dans ses colonnes le fait bizarre nouveau, satisfaisant pour la curiosité.

Il sait à merveille tirer le coup de pistolet qui attire tout le monde aux croisées.

Insensiblement on s'est habitué à le consulter chaque jour, comme la ménagère qui fait tous les matins un bout de *causette* avec sa servante, pour savoir les *cancans* du quartier. Insensiblement, cette provende régulière est devenue un besoin: la passion s'est aiguisée et s'est faite chronique.

Grâce à l'*Argus*, la question sacramentelle: "Quoi de nouveau?" ne reste jamais sans réponse.

Est-ce un mariage? Est-ce un décès? Est-il question d'une première représentation? Aucun banquier n'a-t-il sauté? Parle-t-on d'un roman nouveau? Il y a bien quelque duel? ou une condamnation? ou un suicide (c'est bien le moins!)?

Il y a des vaches grasses et des vaches maigres, comme au temps de Pharaon, des jours fertiles et des périodes stériles...

Le grand art de l'*Argus*, c'est de mettre en relief, de placer en vedette tel fait qui, autrement, passerait inaperçu. Si bien que le curieux trouve toujours son compte. Quand il lui est impossible, par disette de nouvelles sérieuses, de prendre une indigestion, du moins ne meurt-il pas d'inanition.

Puis quelle habileté dans la disposition typographique de ses colonnes! Un titre en peu gros, un blanc bien jeté, une ligne de points placée en son lieu, tout concourt à l'effet voulu. Il irrite le désir, comme ces jolies femmes qui savent, à propos, avancer le pied ou découvrir un *soupçon* de gorge.

Il sait, par mille rubriques, happer l'indifférent au passage; il cligne de l'œil, lance de petits mots provocants....

On en dit le plus grand mal, mais on le suit là où il lui plaît de vous conduire, fût-ce en un mauvais lieu.

Aussi bien n'avons-nous pas dit qu'il était le meilleur, mais le mieux fait des journaux, ce qui signifie le plus habilement compris pour sa spécialité.

Les bureaux de l'*Argus* sont situés à ce point de Paris, qui pourrait à bon droit s'appeler le centre du monde, boulevard Montmartre, à l'entrée du passage Jouffroy.

Par une innovation hardie, le directeur a eu l'idée d'ouvrir à larges portes une sorte de salon de conversation, indépendant de la salle de la rédaction. Là se donnent rendez-vous artistes, hommes de lettres, journalistes de tout âge et de toute catégorie.... C'est une succursale de la petite Bourse, en même temps qu'un centre de racontars. On vient chercher des nouvelles, on apporte des renseignements. Donnant, Donnant. C'est là que tout se sait, parce que tout se dit. Foyer de bavardage d'où jaillissent des étincelles de vérité. Tout fait se traduit là en un mot. Paris converge à ce centre, et de tous les points de la circonférence les rayons y aboutissent et s'y croisent. C'est le comptoir de l'information. On y apprend et on y enseigne. Pas un détail ne passe inaperçu. Toute pulsation du grand corps a là son contre-coup. Les groupes s'y forment, les amitiés s'y nouent, les querelles s'y engagent et les réconciliations s'y terminent. On part de ce lieu pour déjeuner ou pour se battre, souvent pour les deux cas.

Au fond, à droite, la salle de rédaction. Un garçon veille à la porte. Il a pour consigne de ne laisser entrer que les initiés. Tout visiteur remet sa carte et n'est admis qu'après autorisation.

Il existe une sortie spéciale pour les rédacteurs, ceci en vue de quelques industriels, trop pressés de rentrer dans leurs capitaux, et qui ne se feraient pas faute de se mêler aux causeurs du salon.

Cela dit, entrons à la rédaction.

L'*Argus*—indépendamment de son directeur, rédacteur en chef, dont le nom est si connu—possède un *fabricateur*, qu'on nous passe cette expression, qui réalise dans toute son importance le type du chef reporter. Les profanes sont trop portés à croire que rien n'est plus facile que le métier de journaliste: le moindre plaisantin se croit apte à rédiger des gens aptes à rédiger des nouvelles à la main, et tout bavard s'érige en chroniqueur. Mais ce qu'on ignore, c'est l'importance toute spéciale du personnage chargé de la *cuisine*, terme consacré.

Faire la cuisine, c'est recevoir de toutes parts les ingrédients glanés à droite et à gauche; puis, d'une main sûre, avec une vivacité infaillible de coup d'œil, placer, amalgamer, doser ces éléments divers, donner à ce renseignement une importance spéciale, glisser sur cet autre, transformer celui-ci en nouvelle à sensation, celui-là en événement du jour; disposer les alinéas, les titres de telle sorte que l'œil ne se fatigue pas à chercher ce qui l'intéresse et que, du premier coup, il tombe sur ce qui lui plaît; forcer l'attention par d'habiles dispositions typographiques, glisser habilement un avis mystérieux; que sais-je encore?

Le *cuisinier* doit être convaincu que son journal est le premier journal du monde, ne jamais avouer qu'il s'est trompé; n'a-t-il d'aventure une information que de seconde main, il doit insister avec dignité sur la discrétion qu'il s'était imposée, et à laquelle d'autres ont cru pouvoir manquer; quoi qu'il arrive, jamais il ne doit paraître surpris et n'hésitera pas à écrire: *Ainsi que nous l'avions prévu*—même s'il s'agit d'un fait dont il n'a jamais soufflé mot.

Il doit connaître toutes les anecdotes passées, afin d'éviter les redites; son cerveau est une encyclopédiana. Le parfait cuisinier saura son journal par cœur, depuis le premier numéro de la collection, il lira chaque jour tous ses concurrents, et prenant son bien où il le trouve, démarquera prestement le linge du voisin.

Il faut dix ans, quinze ans pour faire un bon cuisinier. Aussi sont-ils très recherchés.

L'*Argus* a trouvé le phénix. On l'appelle Aimé Dumas.

Or, un jour où s'ouvre ce récit (il était alors huit heures du soir), Dumas donna un coup de poing sur sa table.

Tous levèrent la tête, depuis le préposé aux coupures de journaux jusqu'au rédacteur des tribunaux.

—Qu'est-ce qui te prend? demanda l'échotier théâtral.

—Le numéro sera détestable! s'écria Dumas. Il n'y a rien.... pas une nouvelle, pas un fait! je ne sais comment je m'en tirerai.

—Qu'est-ce que tu veux? On ne peut pas inventer une révolution pour te faire plaisir....

—On n'a pas vu Sarana?

—Non.

—Alors l'Espagne elle-même est calme....

Et, avec un geste plein de découragement, Dumas reprit les épreuves qui encombraient sa table, cherchant l'impossible pour établir *sa mise en pages*.

Puis reprenant:

—Est-ce que Desmare est venu?

—Pas encore.

—Oh! je ne compte guère sur lui. Depuis sa grande affaire il s'endort sur ses lauriers....

—Enfin, si on n'assassine personne, il ne peut pas tuer lui-même, pour apporter des nouvelles.

—Avec cela que c'est déjà si intelligent d'avoir fait arrêter Troppmann; un journal aurait dû se l'attacher, avec mille francs par mois, et on l'aurait fait travailler deux ou trois fois par an....

A peine cette idée ingénieuse était-elle lancée dans la circulation que le garçon entra et remit une carte à Dumas.

—Jean Peyrand, fit Dumas, qu'il entre!...

Au même instant, et pendant qu'on introduisait le visiteur, un petit homme maigre, à l'œil vif, s'élança dans la salle de la rédaction.

—Desmare! cria Dumas, *Quid novi?*

—Un crime à Saint-Germain!

—Bravo!

Et comme Desmare s'asseyait auprès de Dumas, un autre reporter fit irruption à son tour.

—Un crime à Vanves! cria-t-il.

—Nous sommes sauvés! fit Dumas avec enthousiasme.

II

—Asseyez-vous, les enfants, dit Dumas, et en avant la bonne plume de Tolède!

Et tandis que les deux reporters noircissaient du papier, Dumas s'approcha de Peyrand.

Jean Peyrand était un grand jeune homme d'une trentaine d'années, au plus. Il était mince et se tenait un peu voûté. Il était impossible d'imaginer physionomie à la fois plus frappante et plus sympathique.

Son visage, un peu pâle, était empreint d'une douceur qui captivait au premier regard: les traits étaient fins, les lèvres fortes, le nez admirablement modelé. Les cheveux noirs et légèrement bouclés étaient rejetés en arrière, laissant à découvert un front haut, pâle et blanc. Les yeux étaient grands, bien fendus et avaient une lucidité merveilleuse. Seulement, quand il les fermait à demi, on voyait comme deux rayons s'échapper de ces prunelles d'un brun grisâtre, et ces rayons vous pénétraient jusqu'au cœur.

Jean était mis avec une élégante simplicité.

—Tu travailles.... je te dérange? dit-il à Dumas.

—Pas du tout.... d'abord les amis ne me dérangent jamais.... Mais qu'est-ce que tu as? Tu parais tout bouleversé....

—Oui, en effet.... j'ai quelques ennuis, et c'est pour t'en parler que je suis venu.

—A ton service.... Mais crois-tu que ce soit bien le moment?.... Je suis dans mon coup de feu.... et si c'est grave....

—C'est grave.... je me bats!....

Dumas eut un soubresaut.

—Te battre! toi! si doux, si bon!....

—Je me bats, te dis-je.... et je suis venu te demander de me servir de témoin....

—Parfaitement.... je suis à ta disposition.... tu vas me conter cela.

Dumas avait vu tant de duels dans sa vie qu'un de plus ne pouvait l'émouvoir bien profondément.

Mais avant que Jean eût pu lui répondre, le reporter qui avait parlé du crime de Vanves, s'approcha de Dumas et lui remit sa copie.

—Comme c'est court! s'écria celui-ci.

—Dame! je ne puis dire que ce que je sais.

—Voyons cela.... tu permets, Jean.... tout à l'heure je serai tout à toi....

—Où dois-je t'attendre?

—Reste là.... tu es ici chez toi.... tiens, écoute ces histoires-là...., elles te distrairont....

Et il se mit à lire à mi-voix, en se penchant vers son ami.

La note du reporter était ainsi conçue:

—"Aujourd'hui, à trois heures du matin, un maraîcher des environs qui suivait la route stratégique du fort de Vanves au fort de Montrouge, a trouvé un peu avant le coin formé par la route de Chevreuse-Châtillon le cadavre d'un homme d'une quarantaine d'années. Ce cadavre était à demi caché dans un fossé; la tête *portait* les traces de coups violents *portés* avec un instrument contendant. La boîte du crâne était brisée en deux endroits. Immédiatement avertie, la gendarmerie s'est *transportée* sur les lieux. Le cadavre ne *portait* sur lui aucun papier qui pût servir à établir l'identité de la victime. Le corps a été *transporté* à la Morgue, et une enquête judiciaire se poursuit activement. On espère qu'elle ne tardera pas à réunir les indices nécessaires à l'arrestation du coupable."

Dumas leva la tête vers le reporter.

—Et c'est tout ce que vous *apportez*?.... demanda-t-il avec un sourire ironique.

—Oui.... je ne sais rien de plus, balbutia l'autre.

Dumas haussa les épaules.

—En vérité, je ne pourrai jamais rien faire de vous.

—Mais le fait est exact! s'exclama le reporter qui s'attendait à recevoir des félicitations.

—Exact! Qui vous dit le contraire? Est-ce que c'est fait? Est-ce que c'est rédigé? Ma parole, on vous donnerait à raconter la mort de Louis XVI que vous bâcleriez cela en quatre lignes....

—Je ne comprends pas.

—Parbleu! je le sais bien. Voyons, écoutez-moi. Vous oubliez d'abord les principes, *cur, ubi, quomodo, quando?* Primo, qu'est-ce que la route stratégique de Vanves? Est-ce que nos lecteurs connaissent ça? Il faut une description, fantaisiste ou non, qu'est-ce que cela me fait?.... route solitaire, fréquentée seulement par ceux-ci ou ceux-là.... bref, la description du lieu...., bien, après? Quel est ce maraîcher? Son nom? Etait-il en voiture ou à pied? Comment a-t-il aperçu le cadavre? D'où venait-il? où allait-il? S'il avait un cheval; de quelle couleur était le cheval? S'il avait une voiture, qu'y avait-il dans la voiture?.... Continuons: il voit le corps.... il croit à un ivrogne endormi.... il s'approche, il secoue l'homme.... il appelle; ne recevant pas de réponse, il décroche sa lanterne, se baisse, voit du sang, pousse un cri!.... etc., etc.... Bref, dramatisez, que diable! Après, il court à la maison la plus proche, au fort, que sais-je? Il crie, on accourt, on allume des torches, tableau!.... voici pour le pittoresque.... Passons aux déductions.... nous avons un cadavre, comment est-il venu là.... A-t-il été assassiné ou s'est-il tué?.... Qui me l'a montré?.... L'a-t-on volé? Est-ce une vengeance? Supposez, inventez, posez-vous en Zadig, examinez à terre les traces de pas.... enfin, faites quelque chose.... Vous m'apportez un fait divers.... mais à la préfecture, on m'en donne tous les jours dix plus intéressants que cela....

L'autre écoutait abasourdi.

—Pouvez-vous *corser* ce récit? demanda Dumas.

—Je vais essayer.

—Tenez, mon vieux, vous ne serez jamais journaliste.... Je vous fais un pari, voilà Desmare qui a fini, écoutez-moi son récit....

—Je le crois assez réussi, fit Desmare.

—Oh! toi! tu découvres quatre assassins pour un suicide!....

—Pas toujours....

—Ne te fâche pas, je ris. Vrai, tu es très fort. Voyons, donne-moi ça.... Ah! un titre! c'est très bien.... première page.... *Le crime du Bré!* bonne allure, *le Bré*, c'est mystérieux; je te le répète, tu es très fort....

—Je n'en doute pas, fit Desmare.

Dumas se mit à lire:

LE CRIME DU BRÉ.

"Un crime horrible a été commis cette nuit, entre une heure et deux heures du matin, à l'entrée de la forêt de Saint-Germain, entre la porte de Poissy et la porte d'Achères.

"Quand, après avoir dépassé les Loges, le promeneur continue son chemin en ligne droite, il coupe la route de la Charmeraye, puis, laissant sur sa gauche l'étang aux Dames, s'engage sur la route du Grand-Maître qui le conduit hors de la forêt. Là, il se trouve en pleins champs, et, de ce point à la ferme dite La Grange, il ne rencontre que peu d'habitations éparses et très éloignées les unes des autres. Cependant, il en est une, dans la direction de Poissy, qui mérite d'attirer l'attention. C'est une sorte de ferme, se composant de deux corps de bâtiments, élevés d'un étage, auquel attient un vaste terrain cultivé et enclos de murs.

"Ces murs ont une hauteur de deux mètres trente centimètres. Le lecteur comprendra plus loin l'importance de cette remarque.

"Dans cette ferme, habitent depuis de longues années le nommé Pierre Berserot et sa femme, ayant tous deux dépassé la soixantaine. Après avoir servi dans leur jeunesse des maîtres appartenant à la plus haute aristocratie, ils sont venus se retirer dans cette solitude, se livrant à la culture et à l'élève des animaux domestiques. Ils sont aimés et estimés dans le pays, et on cite partout leur bienfaisance.

"Rien ne semblait devoir troubler ce repos, mérité par une vie de travail, quand est venue fondre sur eux l'horrible catastrophe que nous sommes les premiers à faire connaître.

"La nuit précédente, vers une heure et demie environ, Pierre Berserot, qui était, auprès de sa femme, fut réveillé par un bruit insolite. Il lui semblait entendre des pas dans le terrain potager. Bien qu'il fût certain d'avoir fermé lui-même toutes les issues et qu'il eût, avant de se coucher, fait sa ronde habituelle, il dut, après hésitation, se rendre à l'évidence.

"Sa femme l'engagea à s'armer d'un fort bâton, ce qu'il fit. C'est un grand vieillard robuste, courageux, et, sans attendre davantage, il sortit.

"Que se passa-t-il alors? La pauvre femme avait l'oreille au guet; au bout de quelques minutes, elle entendit un grand cri, une sorte de hurlement qui semblait sortir de la gorge d'une bête féroce.... puis un autre cri, cette fois accentué par la douleur. En même temps, elle reconnut la voix de Pierre, appelant à l'aide.—Au meurtre! à moi!—La femme courut à la porte et l'ouvrit; mais la lutte devait avoir lieu derrière la maison, si bien que lorsqu'elle arriva auprès de son mari, il était seul, gisant à terre dans une mare de sang.

"Affolée, elle se jeta sur le corps du malheureux Pierre, qui râlait; sa main rencontra le manche d'un couteau dont la lame disparaissait tout entière dans sa poitrine.

"Du secours! Que faire? Il lui fallait abandonner son mari. Justement le valet de ferme était à Poissy. La courageuse femme n'osait pas s'éloigner, de peur que l'assassin ne vînt achever sa victime qui respirait encore.

"Par bonheur, une voiture passa sur la route. C'était celle d'un métayer voisin qui partait pour Paris. Il entendit les cris de la femme Berserot, et comme il connaissait les deux époux, il n'hésita pas à s'arrêter et à frapper violemment à la porte d'entrée. La femme Berserot courut lui ouvrir et lui montra le corps de son mari. Le métayer, qui se nomme Gaudron, et habite à côté de La Grange, prit le blessé sur ses bras et le porta doucement à l'intérieur de la maison.

"Le malheureux Berserot était sans connaissance, et tout indiquait que la mort était proche.

"Laissant son mari à la garde de son ami, la femme Berserot sauta dans la voiture du métayer, tourna bride vers Poissy, et fit si bien diligence qu'une heure à peine s'était écoulée lorsqu'elle revint avec un médecin, réveillé à la hâte. Elle avait aussi retrouvé le valet de ferme qui avait été chargé d'aller prévenir l'autorité.

"Le médecin se mit en devoir de retirer l'arme de la plaie, ce qu'il fit assez habilement pour ne déterminer aucun accident nouveau.

"Ici commence le mystère.

"Ce couteau est une arme de luxe, c'est une dague de chasse, dont le manche d'ébène est incrusté d'argent.

"A peine la femme Berserot y eut-elle jeté les yeux qu'elle poussa un grand cri et s'évanouit."

III

—A la bonne heure! s'écria Dumas. Voilà qui est fait, bien planté! Desmare, vous êtes un grand homme.

—Dépêchez-vous, reprit le reporter, car j'attends encore des renseignements, j'ai laissé quelqu'un là-bas, et nous aurons peut-être beaucoup à composer.

—J'achève, fit Dumas, reprenant sa lecture.

"Cette crise nouvelle n'avait cependant aucun caractère alarmant. Le médecin continua de prodiguer ses soins au blessé qui perdait abondamment son sang. Il parvint à bander la plaie qui présentait un caractère effrayant, s'étendant sur une longueur de trois centimètres, de haut en bas, depuis la clavicule et paraissait profonde.

"La femme Berserot revint à elle, et avant que le médecin eût pu s'opposer à son mouvement, elle se jeta sur le couteau de chasse encore dégouttant de sang, et, le considérant de ses yeux fixes et grands ouverts, s'écria:

"—Non, non, c'est impossible!

"Le médecin lui adressa quelques questions auxquelles elle refusa de répondre, se renfermant à partir de ce moment dans le mutisme le plus absolu. Seulement elle serrait convulsivement le couteau entre ses mains crispées.

"Pierre Berserot se trouvait toujours dans un état d'insensibilité complète. Seulement, de temps à autre, un râle sonore s'échappait de sa poitrine.

"Vers trois heures, le valet de ferme arriva, amenant le commissaire de police de Poissy et le brigadier de la gendarmerie.

"Le métayer n'avait pas quitté son ami mourant et s'efforçait de seconder de son mieux les efforts du médecin.

"Mr. Canivet, commissaire de police, se fit expliquer minutieusement les détails du crime, et se rendit dans le jardin avec le brigadier, afin de recueillir quelques indices, si la chose était possible. Il fut bientôt évident que l'assassin, poussé sans doute par une pensée de vol, avait escaladé le mur, puis avait pénétré dans le terrain. Il fut facile de retrouver les traces de l'escalade et de suivre les pas du misérable, jusqu'au point où ils se croisaient avec ceux du malheureux Berserot. Là existaient des traces visibles d'une lutte courte, mais acharnée.

"Le bâton dont Pierre s'était armé était sur le sol, à quelques pas, brisé en deux, et le représentant de l'autorité constata l'adhérence de quelques cheveux blonds, maculés de sang; il était donc certain que Pierre, en se défendant, avait frappé violemment le meurtrier à la tête.

"Mais ici, détail très curieux, il était impossible de se rendre compte de la voie prise par l'assassin lorsqu'il s'était échappé. L'endroit du meurtre se trouvait environ à trois mètres du mur, et brusquement les traces du second acteur de cette scène lugubre s'arrêtaient, sans qu'il fût possible de les retrouver.

"Cette circonstance fit supposer tout d'abord que le meurtrier était resté en deçà de la muraille et que peut-être il était caché dans quelque coin obscur. D'actives recherches furent dirigées dans ce sens; il n'est pas un coin de l'écurie, des étables, des caves qui n'ait été fouillé avec un soin persistant, mais sans succès.

"Disons tout de suite qu'étant arrivé sur les lieux, dans la matinée, en raison d'un avis rapidement transmis, nous avons nous-même émis une hypothèse que tout nous paraît justifier, si invraisemblable qu'elle paraisse tout d'abord.

"Les dernières traces du meurtrier sont fortement marquées en terre, comme s'il s'était, en quelque sorte, appuyé de tout son poids sur le sol pour prendre son élan. Est-il possible qu'à une distance de trois mètres vingt-cinq centimètres—distance que nous avons mesurée avec la plus grande exactitude—un être humain puisse bondir avec assez de force pour franchir un mur de deux mètres cinquante de haut?.... Cette supposition confine à l'invraisemblable, nous le savons. Cependant Mr. le commissaire de police a constaté avec nous l'existence de traces fraîches sur la portion de muraille qui fait face au lieu du meurtre, et ces traces paraissent faites par les mains et les pieds d'un homme qui s'y serait accroché.

Dimanche, 3 oct.

"Puis, ajouterons-nous en notre nom personnel, qu'il n'y a pas quelque incroyable développement des muscles peut produire une surexcitation poussée au paroxysme ....Souvenez-vous de Mme de Serizy brisant les barres de la Conciergerie.... Mais n'insistons pas, pour ne pas empiéter sur le domaine de la justice.

"Le médecin comprit qu'il était de son devoir de faire connaître au magistrat les quelques paroles qui s'étaient échappées des lèvres de la femme Berserot, à la vue du couteau de chasse. Nous avons tenu cette arme entre nos mains. La lame est longue de vingt centimètres environ, large de deux doigts, mal affilée. Le manche est solide, massif, les incrustations d'argent sont lourdes, mais l'arme est bien en main. Sur le pommeau se trouve une plaque d'argent ciselé, estampée de deux initiales que la vétusté et l'usure ont rendues presque illisibles; je crois y reconnaître un L et un D. Pour cette dernière lettre, je n'affirmerais rien. Peut-être serait-ce aussi bien un B ou un P.

"La femme Berserot était revenue à elle. Le magistrat l'a doucement interrogée. Il a insisté sur ce fait qu'elle avait paru reconnaître le couteau et que sans doute elle en connaissait le possesseur.

"Mais à toutes les questions, elle a opposé le silence le plus absolu. Parfois elle fondait en larmes et se lamentait en prononçant des exclamations sans suite.

"Une seule fois, relevant la tête, elle a regardé son mari, toujours immobile:

"—Est-ce qu'il est mort? a-t-elle demandé.

"Sur la réponse négative du médecin, elle a baissé de nouveau la tête et a fait un signe qui, selon nous, indiquait nettement qu'elle se refuserait à parler tant que son mari serait vivant.

"J'ai recueilli sur les époux Berserot les meilleurs renseignements, ainsi que je vous le disais au début de cet article. On ne leur connaît aucun ennemi. Ils ne recevaient personne et vivaient très retirés. Ces circonstances feraient évidemment croire que le meurtre n'a été que la suite nécessaire d'une tentative de vol.

"Rien ne serait plus probable sans cette double révélation: la richesse et l'élégance de l'arme homicide, l'émotion de la femme Berserot, qui s'est trahie et connait un secret qu'elle se refuse à livrer....

"A l'heure où nous quittons Saint Germain, l'état de Pierre Berserot s'est aggravé au point de ne plus laisser aucun espoir de salut. On attend sa mort à toute minute. Sa femme est agenouillée au pied de son lit et pleure.

"Les petite ferme qu'habitent les époux Berserot est connue dans le pays sous l'appellation "du Bré", qu'ils lui ont eux-mêmes donnée. J'ai obtenu l'explication de ce nom. Pierre Berserot est originaire des Côtes-du-Nord, et, dans les environs de Saint-Brieuc, on désigne sous le nom de Bré une petite métairie avec pré. Ce n'est qu'une différence de prononciation, comme vous le voyez.

"Toutes nos mesures sont prises pour que les renseignements nous parviennent de première main.

"Mais, dès à présent, qu'il nous soit permis de résumer nos propres impressions.

"Le couteau qui a servi à perpétrer le meurtre appartient ou a appartenu à quelque personnage bien placé.

"De deux choses l'une, ou il a été volé; et c'est le voleur qui s'en est servi pour frapper Berserot.

"Ou bien le meurtrier appartiendrait lui-même à la classe élégante, riche même.

"Dans le premier cas, il faut attribuer le crime à la plus odieuse cupidité.

"Dans le second, il aurait eu pour mobile la nécessité de faire disparaître avec Pierre Berserot la dernière trace d'un secret de famille....

"On comprendra que nous devions nous arrêter dans nos hypothèses. La justice est saisie, et nous avons le ferme espoir qu'avant peu la veuve Berserot donnera le mot de cette énigme."

—Mon cher ami, dit Dumas à Desmare, ceci est tout simplement un pur chef-d'œuvre, et, sans attendre le patron, je vous donne un bon de dix louis sur la caisse.

—Que non pas! fit Desmare en souriant.

—Vous refusez?

—Absolument!

—Et pourquoi?

—Parce que je compte bien savoir le mot du logogriphe et demander cinq cents francs....

Dumas le regarda.

—Vous le savez déjà?

—Non, sur ma parole. Mais j'ai grandement idée que cela ne tardera pas....

—A votre aise.... Cependant, à votre place, j'aurais empoché d'abord les dix louis....

Desmare pirouetta sur ses talons en sifflotant.

—Il est précieux, fit Dumas à l'oreille de Peyrand; de tous ceux qui sont là, c'est le seul qui soit vraiment journaliste.

Puis, remarquant tout à coup l'attitude préoccupée de Peyrand:

—Ah! mon ami, je te demande mille fois pardon; j'avais complètement oublié que tu étais venu réclamer de moi un service.... Le temps de donner tout cela à la composition, et je te reviens....

Un instant après, il prenait familièrement le bras de Peyrand, et tous deux sortaient pour se rendre au café voisin, où ils pourraient causer plus à leur aise.

—Je suis au Mazarin, dit Dumas au garçon. Si l'on a besoin de moi, venez me chercher....

Et il sortit avec Peyrand.

IV.

—Je t'écoute, dit Dumas à Peyrand, lorsqu'ils se furent installés dans un coin du café où ils pouvaient causer à l'aise sans être entendus. Et d'abord, permets-moi une question? As-tu été insulté?

—Non, dit laconiquement Peyrand.

—Alors c'est toi qui a cherché querelle à ton adversaire?

—Je ne lui ai pas parlé.

Dumas le regarda avec surprise.

—En vérité, tu parles par énigmes. Aussi sera-t-il plus court de te demander de t'expliquer.... Va donc, je ne cherche plus à deviner....

Jean Peyrand resta immobile.

Son visage était contracté par une émotion poignante et qui devait, à en juger par ses tressaillements, torturer jusqu'aux fibres les plus intimes de son être.

Sa pâleur était devenue livide.

Dumas le considérait en silence et respectait sa méditation.

Les deux jeunes gens avaient été élevés ensemble. Ils avaient vécu côte à côte sur les bancs du collège, ces longues années que l'on maudit, pendant qu'elles passent, que l'on regrette lorsqu'elles sont passées.

Intelligents tous deux. Dumas vif, primesautier, irréfléchi, remportant des succès quand il se donnait la peine de travailler, ce qui était rare, se plaisant le plus souvent à étonner ses condisciples et ses professeurs par la rapidité de ses conceptions, plus brillantes que régulières, Dumas était entré dans la vie sans but arrêté. Il s'était lancé au hasard, et comme il n'avait aucun patrimoine, il avait tenté tous les métiers, les avait abandonnés au moment même où il allait réussir, faisant de la bohême morale, sans débauche, sans orgie, en voie de devenir fou peut-être, mais certain de rester toujours honnête homme. Ayant vécu vite et beaucoup, il avait toutes les qualités requises pour devenir journaliste. C'était fait. Maintenant il avait sa position assurée, pourvu qu'il ne fût jamais malade, qu'il conservât son activité, ses yeux, ses mains et ses jambes. Il travaillait dix heures par jour, dépensant toutes ses forces dans cette fièvre incessante, et, comme en somme il ne produisait aucune œuvre et se gaspillait en détail, il savait qu'il mourrait dans quelque coin ou à l'hôpital, ce qui d'ailleurs lui importait peu. En apparence, caustique, sceptique et railleur; au fond, bon cœur, tête chaude et main ouverte.

Contraint de causer continuellement de racontars, d'inutilités ou de niaiseries, il aimait à se retremper auprès de Jean, esprit sérieux, artiste convaincu; il reconnaissait sa supériorité et il se réchauffait à ce foyer d'enthousiasme et de travail. Peyraud, le peintre, avait un nom à trente ans. Il avait en lui du Salvator Rosa et du Rembrandt. Puis, ce n'était pas tout. Il avait longuement étudié la philosophie moderne, qui confine par tant de points à la science et il avait plongé son regard dans les infinis de la physiologie. Bref, c'était un homme. Et ils sont assez rares en ce temps-ci, pour que le lecteur nous pardonne de le louer si fort.

Jean Peyraud leva tout à coup la tête, et passant vivement la main sur son front.

—Mon ami, mon vieil ami, toi qui sais tout ce qu'il y a en moi de véritablement bon, de faible même, comprends-tu ce qu'il m'a fallu souffrir avant qu'ait germé en moi cette horrible pensée: il faut que je tue un homme!

—Parle, dit Dumas. Puisque tu souffres, rien ne te soulagera mieux.......

—Tu as raison.... aussi bien es-tu le seul à qui j'ose avouer ce qui se passe en moi.... les autres riraient, toi, toi seul tu me comprendras, et tu me plaindras.

Dumas lui fit de la tête un signe d'encouragement.

Les deux amis s'étaient penchés l'un vers l'autre, les bras appuyés sur le marbre de telle sorte que leurs visages se touchaient presque et que leurs paroles ne pouvaient parvenir à des oreilles indiscrètes.

—Voici, reprit Jean. Je sais, ami, que tu as aimé une fois dans ta vie....

Dumas fit un mouvement.

—Oh! ne crains pas que je réveille tes douleurs. Hélas! je me rappelle, lorsque tu pleurais dans mes bras, t'arrachant les cheveux à poignées, je trouvais à peine quelques mots de consolation banale. Te l'avouerai-je même? Au fond du cœur, je me disais: pauvre fou! Eh bien aujourd'hui, je te demande pardon de cette pensée, je m'accuse de ce manque de foi. Et il le faut.... car aujourd'hui je comprends ce qui était incompréhensible.... car aujourd'hui j'aime désespérément, follement, de toutes les puissances de mon âme...... et je pleure comme tu pleurais autrefois....

Et malgré l'empire que le jeune homme exerçait sur lui-même, de grosses larmes coulaient sur ses joues pâlies.

En écoutant son ami, Dumas s'était pour ainsi dire transfiguré. De son visage était tombé le masque railleur qu'il s'attachait volontairement au front, et une expression d'ardente pitié rayonnait dans son regard.

Il est des mots qui changent de signification selon la bouche qui les prononce, Peyraud disant: J'aime! donnait à ces mots leur expression réelle, profonde, humaine. Peyraud le savait. Cet homme avait une âme éminemment honnête: il n'y avait en lui rien de banal. S'il disait aimer, c'est qu'il avait donné tout son être, toute sa vie, toute sa force. Et s'il pleurait, c'est que la torture éprouvée était au-dessus de toute énergie humaine....

Dumas lui serra la main et prononça ce seul mot:

—Continue.

—Il y a longtemps déjà, reprit Peyrand. Celle que j'aime — permets-moi de ne te la point nommer — réalise pour moi le type le plus accompli de la beauté et de la bonté.... c'est la compagne dans toute sa pureté, la femme dans tout le rayonnement de l'intelligence et du dévouement.... aussi j'étais trop heureux! Car elle m'aimait.... que dis-je? elle m'aime! j'en ai la conviction. Ces femmes-là ne retirent pas leur cœur lorsqu'elles l'ont donné....

—Un seul mot, interrompit Dumas, c'est une jeune fille....

—Oui.... et qui allait être ma femme....

—J'en étais sûr, pensa Dumas.

Un instant, il avait cru à une de ces passions folles qu'inspire aux plus forts quelque créature habile. Mais il s'était dit que Peyraud ne pouvait pas déchoir ainsi. Honnête, il ne pouvait porter au cœur qu'un amour honnête....

Dumas sourit à son ami.

—Eh bien, que s'est-il passé?

Peyraud tressaillit.

—Je n'en sais rien, dit-il d'une voix sourde. Mais un jour, un homme est entré dans cette maison où je cachais mon bonheur, comme un trésor volé.... Qu'a-t-il fait? qu'a-t-il dit? Quel mystère s'est tout à coup dressé dans ces existences paisibles....

—Tu as été évincé.... repoussé....

—Celle que j'aime se meurt.... et consent à épouser mon rival.

Dumas eut une mauvaise pensée:

—Elle se meurt! fit-il avec un sourire ironique.

—Oh! ne doute pas d'elle! s'écria Peyraud. Oui, elle meurt de douleur, on dirait qu'elle a pris quelque poison lent.... je sens, je devine qu'on la tue, qu'on la torture.... je sens qu'elle va mourir...., et comme je ne le veux pas, je tuerai l'homme qui la menace....

—En vérité, dit doucement Dumas, voilà qui me semble un roman bien singulier....

A ce moment, le garçon du journal parut dans le café.

—Ah! fit le journaliste, voici qu'on vient me chercher.... j'y vais....

Puis serrant les deux mains de Jean entre les siennes:

—Tu m'as dit que j'étais le seul homme qui pût te comprendre.... tu as eu raison.... tu es aussi le seul homme en qui j'aie assez de confiance pour ne point demander d'explications.... Donc, tu veux te battre en duel....

—Oui.

—Mais sais-tu manier une épée? Tires-tu le pistolet?

—Quand je serai en face de cet homme, je saurai le tuer.

—Bien! Quand dois-je me rendre chez lui?

—Dès demain matin.

—As-tu un second témoin?

—Je te laisse le soin de le choisir.

—Un dernier mot: le nom et l'adresse de ton adversaire?

—Il se nomme Lucien de Pretz.

En ce moment ils se trouvaient à l'entrée du passage Jouffroy.

Dumas s'arrêta brusquement.

—Lucien de Pretz.... celui qu'on a surnommé Lucien de Bronze, ce viveur émérite, qui boit, qui joue, qui fait courir, tire l'épée comme un maître d'armes?

—Lui-même.

—Hum! fit Dumas. Mais.... je me souviens maintenant, il doit épouser m'a-t-on dit, l'héritière d'un des plus grands noms de France, la fille du comte de Versaimes.

(*A continuer.*)

—*Consummatum est!* Il ne reste plus rien de l'ancien Opéra. Les ouvriers ont mis bas hier le dernier mur. Le terrain va être immédiatement utilisé par ceux qui s'en sont rendus acquéreurs et qui vont faire construire des maisons particulières.

SOUSCRIPTION pour les Inondés du midi de la France.

Sommes encaissées par le trésorier.

Nile-Orléans, 27 septembre 1875.

Liste No 25.—M. F. Renaudin.

Pamaque Toujague	$ 1 00
Profit sur or et argent	3 05
Total	$ 4 05
Listes précédentes	$9,441 37
Total général	$9,445 42
Remises faites précédemment de fcs 27,000	$6,046 45
Balance	$3,398 97

Avec cette somme il a été acheté le 28 une traite au cours de 4 50 à vue, de fcs 15,295 35, ce qui porte à fcs 42,295 35 le total des sommes envoyées en France.

Les membres du comité général de la souscription sont invités à assister vendredi soir à une réunion qui aura lieu à six heures et demie dans les bureaux de MM. A. Rochereau & Co., pour entendre le rapport d'un comité spécial qui a été chargé de vérifier les livres et les comptes du trésorier.

Nous publierons dimanche divers documents relatifs à la souscription.

Le Président du comité de souscription a reçu hier soir la lettre suivante. Les opérations du comité ayant été terminées le 27 septembre, en vertu d'une décision du comité général, le Président versera la somme ci-dessous, ainsi que celles qui lui parviendraient encore entre les mains du Consul de France. Nous publierons demain les comptes-rendus des dernières séances du comité exécutif et du comité général.

Pointe à la Hache, 29 sept. 1875.

Mr. Felix Limet, éditeur de l'*Abeille*:

Monsieur,

Par steamer "Stella Block" je vous fais parvenir la somme de douze piastres quatre-vingt cinq cents ($12 85 cts.) produit de la souscription ouverte par l'Observateur.

Nous regrettons vivement de n'avoir pu faire mieux, mais la position désastreuse de notre paroisse, que vient d'aggraver encore la dernière tempête permet à peine à nos pauvres habitants de se suffire à eux-mêmes. De plus nos 14 listes dispersées sur un parcours de 50 milles ne nous sont pas encore revenues.

Je compte, dans deux ou trois jours, dès que les chemins et le temps le permettront, aller moi-même les chercher et vous les retourner immédiatement.

J'ai l'honneur de vous saluer,

PAUL FOREST.

Voici la liste des souscriptions que je vous prie de publier:

1ere liste	"l'Observateur"	$5 00
2me	" Samuel Bauer	50
7me	" H. Ferriot	5 00
	Dr. Ballowe	2 00
	Ch. Lausseule Sr.	25
	E. Dardeau	10
		$12 85

AVIS AUX JEUNES FRANÇAIS SUJETS AU SERVICE MILITAIRE.—Le *Courrier des Etats-Unis* a reçu la communication suivante:

New York, le 2 septembre 1875.

Monsieur,—Aux termes d'une communication que vient de m'adresser M. le ministre des affaires étrangères, les jeunes gens, venus de l'étranger en France pour y remplir les devoirs militaires que la nouvelle loi leur impose et qui se trouveraient, à l'expiration de leur service, dans l'impossibilité de faire face aux dépenses de leur retour, seront désormais renvoyés dans leurs foyers, aux frais de l'Etat, avec les facilités accordées à ceux qui appartiennent aux départements français ou à l'Algérie.

Cette disposition bienveillante ne pouvant que contribuer à stimuler le zèle des jeunes conscrits qui viennent, de pays éloignés, rejoindre le drapeau national, j'ai cru devoir vous en donner communication pour le cas où vous jugeriez utile de la porter, par l'intermédiaire de votre journal, à la connaissance des résidents français de New York.

Agréez, etc. Le consul général,

A. L. DE LA FOREST.

L'INSCRIPTION DES ENFANTS DE FRANÇAIS NÉS A L'ÉTRANGER.—Le gouvernement a pensé qu'il y avait lieu de rendre générales les mesures déjà adoptées au point de vue de la loi du recrutement, et d'après lesquelles les Français nés en pays étranger, et dont les ascendants sont nés hors de France, ou en France, dans un lieu inconnu sont inscrits:

1o. Ceux qui résident en Angleterre, en Belgique, Suède et Norwège, Russie, (sauf le littoral de la mer Noire), Autriche, Hongrie (sauf le littoral de l'Adriatique et en Allemagne, à *la mairie du 6e arrondissement de Paris*;

2o. Ceux qui résident en Suisse, *à la mairie de Besançon* (*Doubs*);

3o. Ceux qui résident en Moldo-Valachie, en Turquie, et généralement dans tous les pays d'Europe, d'Asie, ou d'Afrique (à l'exception toutefois de l'Espagne) qui sont baignés, soit par la Méditerranée, soit par des mers adjacentes, *à la mairie de Marseille*;

4o. Ceux qui résident en Espagne, en Portugal, dans l'Amérique du Sud et sur les côtes occidentales et orientales de l'Afrique, *à la mairie de Bordeaux*;

5o. Enfin, *à la mairie du Hâvre*, ceux qui résident dans l'Amérique du Nord.

VAPEURS.

LA COTE DU LAC.

Pour l'hiver.

Steamer de la malle des Etats-Unis. Entre Mandeville et la Nile-Orléans.

Pour Mandeville, Louisburg, Madisonville et Covington,

Le beau steamer, CAMELIA.

Transportant la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à basse pression, capitaine Wm. Hannover, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de dix heures et demie du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du train de 7 heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'au "Old Landing", sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. RETOUR: il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, Madisonville, le LUNDI et le JEUDI matin.

Le CAMELIA fera son excursion du DIMANCHE, comme par le passé; il partira de l'extrémité du chemin de fer, au Lac, à l'arrivée du train de 7 heures et demie du matin, et sera de retour le soir du même jour, à temps pour le train de 6 heures et demie.

Le service se fera régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

C. M. SORIA.

23 avril75—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Excursions régulières du Dimanche

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer CAMELIA, transportant la malle des Etats-Unis, très fin marcheur et à basse pression fera une excursion, tous les DIMANCHES, régulièrement. Il partira de l'extrémité du chemin de fer, au Lac, à l'arrivée du train de 7 heures et demie du matin et sera de retour le soir du même jour, à temps pour le train de 6 heures et demie.

Pour aller et retour..........$1 50.

Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA, 25avril—6m No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ, T. P. Leathers, capitaine, J. P. Muse, commis. Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, rue Tchoupitoulas. Le soussigné prend le fret de signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, agent, 15sept— Au No 35 de la rue des Magasins.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet. Jour de départ, tous les samedis, à 5 P.M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur BART ABLE. R. SINNOTT, capitaine; Geo. C. HAMILTON, commis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 33 rue du Camp. HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas. BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune. ADAMS & WORK, 9 Commercial Place. 24 déc.

Opelousas.

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ, tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville, et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur TRENTON, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine E. Quatrevaux, H. Moraison et S. Derbès commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES M. DOWLING, 28sept—1m No 25 de la rue Decatur.

POUR LES OPELOUSAS. Départ, tous les Samedis, à 5 h. P. M. Pour Washington, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur FLETA, C. C. Picket, capitaine, A. Meynier commis. Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises, ainsi que du fret pour la Côte. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas, LOW & McPEACKE No 46 de la rue du Camp. 21 sept.

OPELOUSAS. Départ régulier tous les Mercredis à 5 h. Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. BERTHA, W. Burton, capitaine, T. John, commis. Ce bateau laissera la Nile-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 106 de la rue de la Commune. Tout fret pour le Bayou des Glaises sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.

Paquebot de la Nile-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge. Départ tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et VENDREDIS, à 10 h. A. M. Le nouveau bateau à vapeur B. L. HODGE, Capitaine JAS. P. McELROY, Commis F. BERGERON. Il descend tous les DIMANCHES et JEUDIS le jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANCON, 28juil—2m No 30 de la rue du Canal.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ. Paquebot semi-hebdomadaire, régulier de Baton-Rouge, Plaquemine et la Côte. Le bateau à vapeur LESSIE TAYTOR, Capitaine Allen Jumel, Chas. A. Brusle, commis, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à Midi, et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. Retour: il partira, de Baton-Rouge tous les JEUDIS et tous les DIMANCHES soir. Ce bateau prendra du frêt à un tarif aussi bas que n'importe quel bateau sur cette ligne. 12 mai—

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodeauxville. Deux fois le semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur HENRY TETE, capitaine Jos. Aucoin, P. Charlet et M. H. Charlet, Commis. Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 A. M. Retour: il partira de Donaldsonville, les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, 16 juillet—1an 30 rue Conti.

Paquebot de la côte et de Lafourche jusqu'à Thibodeauxville. Deux voyages réguliers par semaine, le bateau à vapeur fin marcheur KATE DICKSON, U. D. TERREBONNE, capitaine Claibrne Dugas et J. B. Landry, Commis. Jours de départ tous les Mercredis et Samedis à 5 heures P. M. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à TERREBONNE, 30sept—1m. rue Conti, No 30.

Pour la Côte au-dessus de la ville. La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent et le White Hall Saw Mill.—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur W. J. POITEVENT, Capitaine J. A. Ruiz; commis G. F. Bartley et G. Héno. Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. COMAUX, 20 rue Conti. 9mai—

Pour la Côte au-dessus de la ville. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi. Pour les forts, la station de la Quarantaine Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur ST. MARY, neuf et fin marcheur, capitaine Fred Probst, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Samedi seulement il étendra ses voyages jusqu'aux Forts. 2 oct.

Pour la côte au-dessous de la ville, La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère de la Grande Prairie deux fois par semaine. Le bateau à vapeur FAVORITE, Capitaine C. R. FAGOT. Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et vendredis à 10 heures du matin, il sera de retour tous les mercredis et samedis. Il y aura un commis au landing pour recevoir le frêt. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord. 29 août—1m.

PAQUEBOT DE LA MALLE. Pour port Eads et la Côte, au-dessous de la ville. Départ, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin.—Pour Buras, et les débarcadères intermédiaires, et tous les mercredis prolongeant sa course jusqu'à Port Eads et les vendredis jusqu'à Pilot-Town. Le beau bateau à vapeur IBERIA, Capt. Geo. A. Sheldon, Commis, Jno M. Conkey. Pour frêt ou passage, s'adresser au No 26 de la rue Carondelet, bureau de la Compagnie A. M. T.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

PEREIRE, Danré, samedi, 2 octobre.

VILLE-DE-PARIS, Lachesnez, samedi, 16 oct.

FRANCE, Trudelle, samedi, 30 octobre.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin) Première cabine, extérieure $120. Intérieure $110.—Seconde $72—Troisième $40.—Entrepont, $26 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires. Billets aller et retour à prix réduits.

GEO. MACKENZIE, Agent, 55, Broadway, New-York; ou à L. GRAND, Agent, nov—1an Gallier Court. Lettre H. N. O.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton à Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD

Partiront comme ci-dessous:

	De Brême.	de la Nile-Orls.
Hannover	15 sept.	17 oct.
Frankfort	13 oct.	14 nov.
Hannover	17 nov.	
Frankfurt	15 déc.	

Les jours de départ subséquents seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres..........$150 en or. Entrepont..........30 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Londres, au Hâvre ou à Brême:

Chambres..........$150 en or. Entrepont..........45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres..........$35 en or. Entrepont..........15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, 3 août—1 an Au No 42 de la rue de l'Union.

Steamers de la ligne White Star, Pour Queenstown et Liverpool, Transportant la Malle des Etats-Unis.

Steamers neufs et puissants, partant de New-York le SAMEDI, de Liverpool le JEUDI et faisant escale à Cork Harbor en allant et en revenant.

REPUBLIC, Samedi, 4 sept. à 7 30 A. M.
BRITANNIC, Samedi, 11 sept., à 2 P. M.
GERMANIC, Samedi, 18 sept, à 7 A. M.
ADRIATIC, Samedi, 25 sept, à 2 P. M.
CELTIC, Samedi, 2 oct., à 6 30 A. M.
BALTIC, Samedi, 9 oct., 12 30 P. M.
BRITANNIC, Samedi, 16 oct., 6 A. M.
GERMANIC, Samedi, 23 oct., 1 P. M.

Du White Star Dock, Pier 52, North River. Ces steamers, les plus fins marcheurs, sont de grandeur uniforme; il n'en est pas qui soient mieux disposés. Le salon, les chambres, le fumoir et les chambres à bain se trouvent au milieu des steamers, où le bruit se fait le moins entendre, où les passagers sentent le moins le mouvement et ont un confort qu'on n'avait pas encore obtenu en mer.

PRIX—Salon, $80 et $100, or; pour le retour, $175 or. Entrepont à bas prix.

Traites de l'ivre sterling et au-dessus.

Pour l'examen des plans et autres renseignements, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, No 19 Broadway, New-York, ou à A. R. MILLER & Co, Agents, No 35 de la rue Carondelet, Nile-Orléans. Des billets se vendent à la Nile-Orléans, pour tous les points de l'Europe. 1er avril—6m

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants: KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES.

Le steamer CORTES, Freeman, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Dimanche, 10 oct à 8 h. A. M.

Passage..........$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, mai—1an Rue Carondelet. No 41.

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers

CITY OF MEXICO..........Capt. W. B. Sherwood,
CITY OF MERIDA..........Capt. J. W. Reynolds,
CITY OF HAVANA..........Capt. S. F. Phillips

Le steamer CITY OF HAVANA, Commandant S. F. Phillips, partira de son quai, au pied de la rue Calliope 1er District, le SAMEDI, 9 octobre, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz..........$60. en or.

F. ALEXANDRE & SONS, 33 Broadway, New York.

Pour frêt ou passage, s'adresser à J. M. WITHERSPOON, Agent, Au No 60 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MERIDA suivra et partira le 30 octobre. 13 nov—1an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE. Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine. 1300 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrets. 1400 tonneaux
C. W. LORD, L. Colton. 1000 tonneaux

Départ, SAMEDI le 2 octobre, à 8 heures A. M. Le beau steamer de 1ère classe, C. W. LORD, Commandant L. Colton.

Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.)...$40
Passage pour Philadelphie..........50
Billet donné à New-York pour tout le voyage...50

Pour frêt ou passage, s'adresser à EDWARD A. YORKE, Agent, au coin des rues Carondelet et Gravier. 4 nov—1an.

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms. Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868. Prepared with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington. Residence No 167 Esplanade Street.

Rapport sur l'Etat DE LA BANQUE NATIONALE DE L'ETAT,

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du mercredi 30 juin 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$1,115,402 18
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation		556,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		35,718 45
Dû par des agents de réserve, approuvés		98,731 96
Dû par d'autres banques nationales		23,095 83
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat		159,018
Propriétés foncières, mobilier et installations		139,718 10
Dépenses courantes et taxes payées		38,563 69
Primes payées		55,600 00
Echanges pour le Clearing House	$121,818 32	
Billets d'autres banques nationales	36,802 00	
Petite monnaie, (y compris les nickels)	2,875 79	
Espèces	77,379 17	
Billets Légal Tender	466,823 00	
		$705,698
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis (5 pour cent du montant en circulation)		25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis (autre somme que le fonds de rachat de 5 pour cent)		4,000 00
Total		$2,996,545 96

PASSIF.

Capital payé		$550,000 00
Surplus		38,590 84
Autres profits non-partagés		87,474 50
Billets de banque nationale, non rachetés		500,000 00
Dividendes non payés		6,931 15
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,322,571 09	
Certificats "demand" de dépôts	7,000 00	
Chèques certifiés	12,850 56	
Chèques du caissier, non-payés	100 00	
		1,342,521 65
Dû à d'autres banques nationales		79,541 16
Dû à des banquiers et à des banques de l'Etat		91,486 65
Total		$2,996,545 96

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la banque ci-dessus nommée, déclare solennellement que je crois le tableau qui précède exact.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 1ème jour de juillet 1875.

THEO. GUYOL, notaire public.

Exact—Témoins:

G. A. WILLIAMS, JOS. DUNBAR, WM. G. VINCENT, Directeurs.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville —

Le bateau à vapeur MINNIE AVERY partira, du pied de la rue Bienville, DIMANCHE, 26 sept. et, ensuite, tous les jours, à 7:45 A. M. pour Westwego, avec les passagers, pour toutes les stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour à 6 heures du soir.

On ne fait le frêt, au même endroit, tous les jours, à 2 heures de l'après-midi, et il arrive à destination le lendemain matin.

Le bateau ci-dessus touchera à la rue Jackson pour les excursions du DIMANCHE.

Prix réduits et une heure et demie de plus données aux passagers qui vont et reviennent le même dimanche.

C. E. PAYNE, Agent. C. H. ALLEN, Directeur-général. 12mai—6m

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée—

Excursion, au Lac—aller et retour, le même jour.....25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans.....10 cents.

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour—

Départs de la ville.		Départs du Lac.	
6	heures A. M.	7	heures A. M.
7 ½	..	8 ½	..
9	..	10	..
10 ½	..	11 ½	..
Midi	..	1	P. M.
2	P. M.	3	..
3	..	4	..
4	..	5	..
5	..	6 ½	..
6	..	7	..
7	..	8	..

Tous les Dimanches un train partira de la ville à 4 heures du matin.

Les dimanches un train partira toutes les heures, dès 2 heures de l'après-midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN, Surintendant-général. 5 mai—

THE MOBILE LINE.

On and after May 23, 1875.

Trains leave depot foot Canal street as follows:

EXPRESS AND MAIL, DAILY, at 8 a. m. Coast accommodation, daily, except sunday, 3.15 p.m.

Through night express daily, at 4 40 p. m.

Arrive:

Express and Mail daily at 5 55 p. m.

Coast accommodation, daily, except sunday 10:05 a. m.

Through night Express, daily at 11:20 p. m.

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Nashville, Louisville, Lynchburg, Virginia Springs and Baltimore, without change.

Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Supt.

LIGNE DE MOBILE.

A partir du 23 Mai 1875.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit:

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures du matin.

Train d'agrément, tous les jours excepté le dimanche, à 3.15 p. m.

Express du soir tous les jours à 4 h. 40 m. de l'après midi.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans:

Express et malle, tous les jours, à 5 h. 55 m. de l'après-midi.

Train d'agrément, tous les jours, excepté le dimanche, à 10:05 a. m.

Express du soir, tous les jours à 11 heures et demie du soir.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Nashville, Louisville, Lynchburg, les sources de la Virginie et Baltimore, sans aucun changement.

Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.

Grand chemin de fer de la Nile-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue de Calliope.)

A partir du 20 septembre

DEPARTS.		ARRIVÉES.	
Express	7:50 A. M.	Express	9 00 P. M.
Mail	5:50 P. M.	Mail	11:30 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St-LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent. E. D. FROST, Directeur-Général. 14 jv 75

New Orleans, St-Louis & Chicago R.R.Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.) From September 20—1874

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7:50 A. M.	Express	9.00 P. M.
Mail	5.50 P. M.	Mail	11.30 A. M.

FULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS-CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent. E. D. FROST, General Manager. 14 jv 75

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Les taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Brashear, réduits sur marchandises expédiées pour ces points de Vermilion, Attakapas à toute autre route. Avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédient par cette voie.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour frêt ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera pas reçu de frêt au 8 heures. 22mai— CHS. A. WHITNEY CO. Agents.

Premier état annuel DE L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE. Au No. 152 de la rue du Canal,

Le 13 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie fractionnelle de l'année expirée le 31 décembre 1873.

Primes d'incendies	$52,841	
Primes de rivières	1,113 5	
Total des primes		$53,915 15
En moins—primes non expirées		35,576 79
Montant net des primes		$17,338 36
A déduire:		
Pertes par les incendies—payées	$ 226 83	
Dépenses générales, moins profits, pertes et intérêts	12,164 96	12,391
Montant réservé pour pertes non réglées		$5,546 60

L'ACTIF de la compagnie est comme suit:

Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées valant $205,450	$151,138 89
Propriétés foncières appartenant à la compagnie	17,500 00
Prêt garanti par des actions	1,000 00
Actions appartenant à la compagnie	27,550 00
Bons des Etats-Unis	5,000 00
Effets à recevoir	5,236 86
Effets à recevoir, escomptés d'avance à 8 pour cent d'intérêt	12,250 0
Intérêt	10,442 44
Primes en voie de recouvrement	27,430 36
Effets à recevoir pour primes	300 00
Dans la caisse de la banque et entre les mains du trésorier	12,419 79
Mobilier du bureau, coffre-fort, fournitures d'agence	3,048 75
Capital souscrit, en voie de règlement	89,451 50
	$365,942

PASSIF.

Capital, 4,133 2-3 actions, de $100, assurées à $75 l'action	$313,750
Montant réservé pour garantir surmontant tous les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées	17,928 3
Primes non expirées, moins 50 pour cent réservé	17,928 40
Montant réservé pour pertes non réglées	5,546 60
Salaires non payés	789 11
	$365,942 50

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président. DOUGLAS WEST, Secrétaire P. F.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 1 191 A. D. 1874.

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIEME ETAT ANNUEL. Année expirée le 31 juillet 1874.

Montant reçu de membres assessés sur décès		$54,358
Montant reçu, intérêt et dividendes		2,157 44
Montant au crédit des profits et pertes		31,130 85
		$87,554 94
Montant payé sur 26 décès	$45,450 00	
Annonces, Fournitures de Bureau, frais de Cour, de Poste		
Loyer et Salaires	10,679 23	$56,129 3
		$31,425 60

PASSIF.

Polices sso "A,"	$5,302 28	
Polices sso "B,"	4,276 17	$10,973 4

ACTIF.

En caisse	$3,355 55
Décès payés "non réclamé"	4,500 00
Chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton	7,540 00
Chemin de fer Canal et Claiborne	5,316 25
Banque d'Amérique	4,210 50
Banque Nationale Mutuelle	5,000 00
Dû par assessements en voie de recouvrement	2,305 00
Meubles de Bureau	1,456 86
Billets en recevoir	1,36
	$31,598 3 / $41,598

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA Nouvelle-Orléans. Au coin des rues Canal et Camp.

QUINZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes (compagnie locale et agences) de l'année expirée le 31 décembre 1874.

Sur risques d'incendie	$485,120 58	
Sur risques de mer	36,982 68	
Sur risques de rivières	94,394	
		$658,497 91
En moins—réservé pour risques non expirés le 31 décembre 1874	166,601 53	
Primes remboursées	32,222 73	
		199,834 26
		$458,673 65
Plus intérêts		35,365 14
		$504,038 72
Compagnie locale et agences		
A déduire, réassurances	$ 45,103 99	
Pertes par le feu	$161,144 83	
Pertes sur mer	57,482 49	
Pertes sur les rivières et dans l'intérieur	51,427 46	
	270	
Dépenses générales	35,260	
Taxes	19,420	
Commissions	35,560	
Réfaction (rebate)	51,494 20	
		476,835 06
Bénéfice net		$ 27,203 71

L'actif de la compagnie est comme suit:

En caisse	$ 65,050 89
Primes en voie de recouvrement	92,133 77
Garanties et billets hypothécaires	211,360 54
Effets à recevoir pour primes	12,421 04
Bonds de la ville et autres bonds	139,816 56
Actions de la Cie du Gaz et autres actions	74,409 50
Primes d'agences en voie de transmission	8,787 21
Dû par des compagnies d'assurances	7,280 61
Propriété foncière au coin des rues Canal et Camp	70,883 77
Autres propriétés foncières	70,532 84
Succursale, troisième district, prime en recouvrement	1,675 79
Compte suspendu	2,070 16
	753,550 68

PASSIF.

Capital	$508,000 00
Réserve pour risques non expirés le 31 décembre 1874	166,601 53
Intérêts et dividendes non recouvrés	3,737 15
Réclamations contre la compagnie	4,293 73
	$677,632

Surplus plus que suffisant pour couvrir la dépréciation | $ 30,923 27

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

J. TUYES, Président. J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 15 janvier 1875.

JOHN LEMONNIER, Troisième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le 1er du courant, à une réunion des directeurs, il a été résolu de payer le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayant-cause, à dater du 1er février prochain.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1875.

DIRECTEURS.

W. B. SCHMIDT, A. M. BICKHAM, PLACIDE FORSTALL, AD. SCHREIBER, H. GALLY, JULES TUYES, CHARLES LAFITTE, W. A. BELL, W. VAN BENTHUYSEN, D. FATJO, EMILE BOUNY, D. D. ROGERS.

Second Etat de Situation DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1873, à savoir:

Sur risques de feu	$114,052 11	
Sur risques de mer	58,381 20	
Sur risques de rivières	29,566	
Total des primes		$202,000 53
Moins primes rendues		2,154 77
Primes acquises		$199,845 76
Déduit—Pertes par le feu	$45,196 69	
Pertes sur mer	42,115 73	
Pertes sur rivières	15,476 66	
		$102,836 07
Réassurances	31,936 73	
Réfactions (rebate)	5,568 07	
Taxes	7,480 56	
Loyer	3,750 03	
Dépenses, et profits et pertes	24,815 10	
		$18,394
Réservé pour primes non-terminées		$17,836

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital en Stock-notes	8
Comptant	47,426 8
Comptes en voie de collection	15,800 2
Billets recevables	3
Prêts sur garanties	60,000 00
Prêts sur hypothèques	21,546 33
Stocks et Bons	8,570
Installations de bureaux et meubles	2,000 00
En mains d'agents en Europe, etc.	6,125 43
	$296,617
Moins dividendes payés et dividendes	2,196
	$294,320

Copie correcte transcrite des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Vice-Président. L. W. BAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 30me jour janvier 1874.

E. BOUNY, Notaire public.

Directeurs (Trustees) élus pour servir en 1874:

A. Baldwin, S. Henderson, G. P. Blancan, A. Tertrou, O. Bercier, G. J. Leeds, A. M. Fortier, F. Laborde, T. L. Airey, B. Huff, J. Brunaso, M. Keiffer, A. Hirsch, R. K. Bryant, O. Hopkins, H. Kern, W. B. Conger, A. Palacio, H. Beer, E. De Gas, E. Ganucheau, J. B. Camors, W. A. Bell, H. Roos.

Mechanics' and Traders INSURANCE COMPANY. Au No 14 de la rue Carondelet.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes de l'année expirée le 31 août 1873:

Primes sur l'incendie	$129,021 46	
Primes de mer	24,810 02	
Primes de rivières	5,367 57	
Primes sur les risques, non expirées le 31 août 1872	2,000 00	
Total		$161,200 0
A déduire primes non expirées et primes remboursées dans l'année		50,135
		$111,063
Pertes payées dans l'année:		
Sur les risques d'incendie	$64,817 29	
Sur les risques de mer	17,685 31	
Sur les risques de rivières	18,321 71	100,844
		$110,220
En moins, réfaction (rebate), 15 pour cent	$16,563	
Réassurances	13,623	
Dépenses, taxe, licence, intérêt	2,446	
Réservé pour pertes non réglées	20,000 00	48,641
Bénéfice net		$61,597

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$50,718
Effets à recevoir pour primes et prêts, garantis	204,047
Primes en voie de recouvrement	421
Actions bons, actions, etc., de banques compagnies d'assurance, etc.	3,255
Propriété foncière	4,557
Billets d'actions (stock notes)	202,226
	$553,055 17

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président. JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nile-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, notaire public, le 29 septembre 1872.

CHAS. A. AUDRY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré:

Intérêt sur le capital payé..........10 pour cent

Dividende sur le susdit..........

Dividende sur primes remboursées..........15

Le tout sera porté au crédit des billets d'actions (stock notes) et il sera émis des certificats pour les dits dividendes à dater du lundi, 20 octobre prochain.

DIRECTEURS.

C. W. Allen, C. A. Green, A. J. Aiken, I. L. Haas, J. A. Braselman, Col. T. H. Hunt, W. T. Blakemore, J. D. Hill, L. Bloom, Jas. S. Lanphier, Sam. Boyd, Robert L. Moore, O. H. C. Brown, John Myers, John D. Cobb, H. J. Mullan, Geo. W. Church, Edward Nalle, J. E. Campbell, G. W. Sentell, Lloyd R. Coleman, W. B. Thompson.

GEO. MERZ, BRASSERIE DU VIEUX CANAL, Angle Toulouse et Villeré, Nile-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de Bourse, à côté des bureaux de MM. C. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés promptement.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYE..........$500,000

EXTRAIT DU DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL—1874.

Montant net des primes, escompte et intérêt		$324,876
Pertes, dépenses, taxes	$196,883 76	
Fonds en réserve, $10,000 et dividende sur le capital, 10 pour cent	59,626 54	
		256,515 30
Bénéfice net		$78,561 17
Actif de la compagnie—VALEUR AU COMPTANT SUR LE MARCHE.		
Actions, bons, prêts et effets à recevoir		$409,570 06
En caisse et primes en voie de recouvrement		129,776 71
		$539,346 77

Dividende payé sur actions, DIX POUR CENT par an, et sur les polices participantes VINGT-CINQ POUR CENT, payable comptant.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices sur les risques de feu, de rivières et de mer, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont réglées promptement, à des conditions libérales, aux bureaux de la compagnie, No 61 de la rue du Camp, coin Commercial Alley.

JAMES I. DAY, Président. HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1875—

JNO. G. GAINES, JAS. I. DAY, E. J. HART, LIONEL C. LEVY, HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP, HUGH WILSON, JAMES BYRNES, B. BISCOE, J. L. HARRIS, A. BALDWIN, W. B. SCHMIDT, CHAS. MACREADY, L. ALCUS, W. E. SEYMOUR, ISAAC L. HAAS, RICHARD FLOWER, SCOTT McGEHEE, J. WEIS, GEO. JONAS, R. W. TAYLOR, D. FATJO, J. C. MORRIS, T. L. AIREY.

7 mars—au 1er janvier.

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NILE-ORLEANS.

DIX-HUITIÈME ÉTAT

De situation annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans, publié conformément à la loi et à la charte de la dite Compagnie.

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1875.

Primes d'incendie	$96,854 55	
Primes sur les rivières	13,066 58	
Primes maritimes	2,042 72	
		112,493 35
Moins, primes remboursées		2,425 69
		$110,067 72
Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie	$22,189 66	
Pertes sur les rivières	16,422 12	
Pertes sur mer	816 17	
	$39,427 94	
Réassurances	4,589 81	
Loyer	2,500 06	
Taxes	2,350 28	
Réfaction (rebate)	10,277 95	
Dépenses, moins l'escompte et l'intérêt	6,497 30	
Réservé pour risques non terminés	27,171 00	92,804 35
		16,263

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par nantissement	5,759 67
Prêts garantis par hypothèque	81,006 13
Effets à recevoir pour primes	12,480 98
Actions, bons et autres obligations	149,276 83
Propriété foncière	5,447 24
Primes en voie de recouvrement	3,100 69
En caisse	27,082 84
	$241,494 48

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président. J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans. Signé, soussigné serment, pardevant moi ce huitième jour du mois de mai 1875.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a déclaré un dividende de cinq piastres par action, payable à partir de mardi, 11 mai.

9 mai—10t.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

120.....RUE DE LA COMMUNE.....120

NEUVIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 mars 1875

Feu	$60,583 60	
Mer	13,839 20	
Rivières	59,181 22	$133,604 12
Plus—risques non expirées le 31 mars 1874		17,7[illegible]
		1[illegible]
Moins—primes non expirées le 31 mars 1875		17,3[illegible]
Montant net des primes		[illegible]
Perte par le feu	$9,619 84	
Pertes sur les rivières	33,541 35	$43,161 19
Réfaction (rebate)		25,334 23
Réassurances		5,699 06
Primes remboursées		1,225 10
Taxes		14,211 50
Casuel		3,170 42
Loyers		6,588 38
Dépenses		15,405 48
		$117,596 38
Moins Intérêts profits et pertes		20,192 15 — $97,70
Bénéfice net		$34,

ACTIF.

Effets à recevoir	$226,964 43
Mobilier	4,993 92
Actions du Harbor boat	350 00
Bons de la Ville	1,320 00
Actions de la banque de l'Etat	3,600 00
Comptes pour recouvrements net	14,673 51
En caisse	95,100 00
	$347,412 56

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1875.

J. H. OGLESBY, Président. WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans. Signé sous serment pardevant moi, ce 12 avril 1875.

E. J. IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 12 avril 1875.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de DIX POUR CENT sur le capital de la compagnie est déclaré payable sur demande. 15 avril—1m

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre— LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES.

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président. CHAS. ENGSFELD, Vice-Président. GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues	$127,139 73
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$54,647 89
Réassurances, refactions (rebate), dépenses, etc.	
	124,331 5
	$3,114 1
Total de l'Actif	[illegible]

DÉCLARÉ:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent. Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent. Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider, A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt, N. A. Baumgarden, Th. Lilienthal, R. Sieg, E. F. Del Bondio, C. H. Miller, Isaac Scherck, H. Ricks, S. J. Nasits, J. N. Schwarz, Chas. Engsfeld, H. Pohlman, Louis Schwarz, M. Frank, F. Rickert, X. Weissenbach, H. B. Gogreve, F. Roder, E. Wildermann.

L'Union Francaise.

A l'élection générale, tenue le 10 décembre dernier, les personnes suivantes ont été nommées membres du Conseil de Direction pour l'année courante.

Associeurs:

L. Breton, Alph. Walz, E. Larue, A. Jas, V. Nippert, J. Lelay, A. Granger, J. G. Spor, V. Magnan, J. B. Seguin, J. Schneider, P. Maillard, J. B. Mondiegt, M. Bochet, P. Tuné, Jr, H. Salmon, B. Saloy, Ch. Franta, L. Grand, A. Bonnet, Ch. Lacourre, J. J. Reiss, J. Anglade, M. Lebiond

et à une assemblée de la Direction ont été nommés

MM. L. BRETON—Président honoraire, E. LARUE—Président, A. JAS—Vice-Président, A. GRANGER—Vice-Président, J. B. SEGUIN—Trésorier, J. B. MONDIEGT—Secrétaire.

Par ordre de la direction, J. B. MONDIEGT, Secrétaire.